

Les outils

Chaque élève apporte son outil de travail informatique (BYOD)² : un ordinateur portable. Il sera amené, dans le cadre de l'atelier « Informatique citoyenne », à se l'approprier utilement et à en connaître toutes les fonctionnalités.

Pour les ateliers « Étude », les professeurs, ainsi que les intervenants extérieurs, projeteront leurs cours, et partageront les fichiers avec les élèves autant que possible (les ateliers « Étude » pourront également être suivis par le biais des manuels scolaires).

Pour les disciplines évaluées, des manuels scolaires seront fournis par l'école. Les manuels théoriques seront prêtés aux élèves. Les manuels d'exercices et autres supports d'entraînements seront fournis aux élèves, qui pourront y travailler.

Un accès à une plateforme de cours à distance sera aussi ouvert. Elle fournira, en complément, des leçons, exercices et corrections, selon le niveau et le PIA de chaque élève (EAD ou CNED).

Des traces des apprentissages théoriques, des exercices et des entraînements seront archivées dans un espace en ligne, consultable par les professeurs, les parents et les inspecteurs.

Des classeurs de « Vécu » [synthèses, compte-rendu de visites, rapports d'expériences, réalisations, etc.] seront conservés à l'école et rendus aux élèves, à la fin de chaque année scolaire. Ces classeurs pourront toujours être consultés par les parents.

(2) BYOD, Bring your own device, est l'acronyme de cette tendance qui consiste à utiliser son propre matériel informatique à la place de celui qui pourrait fournir l'école ou l'entreprise, ce qui pourrait être traduit en français par « apporte ton propre dispositif ».

